



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Bordeaux, le 14 janvier 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rectorat

Chargée de communication

Contact :
Marion BOILEVIN

Téléphone
05.57.57.38.30

Télécopie
05.57.57.87.78

Courriel

chargcom@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

EVALUATIONS EN CM2

**Lundi 18 janvier 2010
à 09h00**

**Ecole primaire Henri IV
12 rue de la Miséricorde, Bordeaux**

Jean-Louis Nembrini, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités d'Aquitaine et André Mercier, Inspecteur d'académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale de la Gironde, se rendront le lundi 18 janvier à 9h00 à l'école primaire Henri IV à Bordeaux à l'occasion de l'évaluation des élèves de CM2.

Les programmes de l'école primaire entrés en vigueur à la rentrée 2008 précisent le contenu des savoirs fondamentaux dont l'acquisition est un objectif pour tous les écoliers.

Le dispositif d'évaluation des acquis des élèves en Français et en Mathématiques mis en place pour les CM2 et les CE1 en 2009 est reconduit en 2010.

Il contribue à :

- ☞ Mesurer les acquis des élèves à deux moments clefs de leur scolarité.
- ☞ Renforcer les compétences des élèves là où elles sont insuffisantes en mobilisant les dispositifs d'aide personnalisée.
- ☞ Informer les parents et leur permettre de suivre les progrès de leur enfant.
- ☞ Disposer d'indicateurs fiables des acquis des élèves pour mieux piloter le système éducatif et favoriser l'égalité des chances.

